



Compte rendu du CTSD du mardi 5 mars

Mardi 5 mars s'est tenu un CTSD avec comme ordre du jour la préparation de rentrée dans les collèges, un ajustement de la carte scolaire dans le 1^{er} degré et le barème et les priorités pour le mouvement

Déclarations préalables :

Vous trouverez notre déclaration préalable ci-jointe qui est tournée vers le 2nd degré. FO a aussi fait une déclaration préalable

2nd degré

Les discussions ont surtout portées sur la question d'ajustements possibles pour la rentrée 2019 : création éventuelle de postes plutôt que maintien de moyens provisoires.

1^{er} degré

Ajustement de carte scolaire

Le DASEN présente 34 postes d'adjoints de secteurs.

Les postes adjoints de secteurs sont des nouveaux postes définitifs rattachés à une école d'un secteur de collège pour faire des décharges (direction, temps partiel...) à titre provisoire.

Lors d'une précédente réunion, il nous avait été annoncé 18 postes d'adjoints de secteurs. Nous avons donc posé la question : pourquoi pratiquement le double de poste que celui prévu car notre inquiétude reste la pérennité de ces postes à long terme.

Réponse du DASEN : un état des besoins a été fait (décharges de directions, grosses écoles où il y a forcément des temps partiels ...) et on a optimisé le nombre de postes donc 34 postes définitifs vont apparaitre au mouvement.

Le but du DASEN pour cette année est que 100% des collègues soient à titre définitif. Donc toutes les personnes qui n'auront pas de poste à titre définitif seront intégrées à la brigade de remplacement avec rattachement à la DSDEN à titre définitif mais seront des remplaçants à l'année (cela équivaut aux anciens collègues qui participaient à la 2^{de} phase du mouvement pour avoir un poste provisoire pour un an : là ils sont étiquetés remplaçants à l'année et ont un poste pour un an)

Nous avons posé la question de l'intérêt de cet affichage, car ce sont un peu des postes fantômes, ces personnes participeront comme les années précédentes à la phase d'ajustement. Rien ne changera dans le fond !!!

Nous n'oublierons pas de faire un bilan de ces changements après le mouvement.

VOTE : 0 POUR 0 CONTRE 10 ABSTENTION (dont 5 FSU)

Barème et priorités pour le mouvement

Nous avons eu des documents sur le barème et les priorités pour validation dans ce CTSD (annexe de la circulaire mouvement) et nous avons aussi été destinataires du projet de circulaire mouvement (en entier cette fois-ci, donc qui inclut cette « même » annexe) pour le Groupe de travail de vendredi prochain où nous finirons de négocier les derniers points de crispation ou d'inquiétude... Surprise..., à leur lecture, nous

nous sommes aperçus que pour la même annexe, on avait 2 documents de travail différents. De ce fait, nous, représentants du SNUipp-FSU avons expliqué qu'il nous était impossible de voter un document qui était différent d'une réunion à l'autre, sachant que les négociations n'étaient pas terminées... Après avoir exposé certaines différences, le DASEN a effectivement convenu qu'il était très difficile de travailler dans ces conditions et à donc remis le vote au lundi 11 mars à 17h.

Uniformisation des types postes/simplification du mouvement

Le DASEN a souhaité limiter au maximum la variété des types de poste qui pourraient exister dans notre département afin de rendre plus « lisible » notre circulaire, et d'éviter au maximum, les cas particuliers, les exceptions....

C'est ainsi qu'il nous a été proposé de supprimer les quelques postes fractionnés à titre définitif (2 « clubs des cinq » du REP+ et 2 postes de décharges de direction donnés il y a quelques années à titre définitif). Les collègues bénéficieront de mesure de carte, et pourront candidater s'ils le souhaitent sur les nouveaux postes d' « adjoint de secteur » qui ressemblent beaucoup...

Vote sur la suppression des postes fractionnés donnés précédemment à titre définitif.

VOTE : 0 POUR 0 CONTRE 10 ABSTENTION (dont 5 FSU)

Questions diverses de la FSU:

-Les **fermetures de classe en RPI** : nous avons demandé si les fermetures en RPI concernaient la maternelle ou l'élémentaire pour que les collègues concernés connaissent leur sort avant le mouvement.

Le DASEN nous a dit que tout était déjà décidé donc il nous enverra la liste avec le niveau concerné.

-Le **glissement d'ULIS** d'Aragon vers Saint-Exupéry : nous avons demandé à ce que cette question d'un glissement éventuel soit réglée au plus vite, en amont du mouvement.

Le DASEN nous a répondu qu'effectivement, il faut que ce soit réglé avant le mouvement. L'équipe de Saint-Exupéry doit être consultée cette semaine. Celle d'Aragon ne le sera pas, puisque ce glissement ferait suite à leur demande de début d'année.

-Nous avons entendu dire qu'il n'y aurait pas de **parcours RASED dans la formation CAPPEI** l'année prochaine.

Effectivement, le DASEN va ouvrir des parcours ULIS, SEGPA et UE. Cela faisait plusieurs années que des formations RASED étaient ouvertes alors qu'il n'y avait pas de formation SEGPA donc pour l'année prochaine, il inverse la vapeur. Toutefois les personnes qui souhaiteraient suivre un parcours RASED en candidat libre peuvent demander un support en classe pour leur formation (mais il semble que pour les candidats libres il n'y a pas d'obligation de leur trouver un support RASED, le DASEN fera ce qu'il pourra)

Vos représentantes en CTSD pour cette instance: Céline PAPIN et Peggy GOEPFERT